



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات

لجنة مراجعة القوائم الانتخابية للدائرة الانتخابية

للقنصلية الجزائرية بمونبيلي

Communiqué

Clôture de la période de la révision annuelle des listes électorales et ouverture de la période d'introduction des réclamations

Dans le cadre de la révision annuelle des listes électorales, la Commission de révision des listes électorales de la Circonscription électorale du Consulat d'Algérie à Montpellier porte à la connaissance des ressortissants algériens immatriculés au Consulat que la période de la révision annuelle des listes électorales a été clôturée le 14 décembre 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 68 de l'Ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant Loi Organique relative au Régime Électoral, modifiée et complétée, **une période d'introduction des réclamations de 10 jours est ouverte du 15 au 24 décembre 2022.**

Montpellier, le 15 décembre 2022.

